N° 1343. — Vme Année. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Vendredi 8 Mai 1885.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de — 15 Octobre 1884

	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 10	7 —	9 45	—	1 42	3 20	5 42	8 42	11 10
Morteau . .	—	—	9 45	—	—	3 20	5 42	—	11 10
Besançon .	—	—	9 45	—	—	3 20	—	—	11 10
Neuchâtel .	—	—	9 25	—	1 52	—	5 52	9 53	—
Genève . .	—	—	—	—	1 52	—	5 52	9 53	—
Bienne . . .	—	8 42	—	11 47	2 20	—	5 27	10 06	—
Berne . . .	—	—	—	11 47	2 20	—	5 27	10 06	—
Bâle	—	—	—	11 47	—	—	5 27	10 06	—

Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

15 Octobre 1884 — Départ pour

	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	
Locle . . .	4 —	6 —	7 20	9 35	11 55	2 40	6 02	10 15	—
Morteau . .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	6 02	—	—
Besançon .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	—	—	—
Neuchâtel .	5 27	—	—	9 25	—	1 52	5 52	—	—
Genève . .	5 27	—	—	9 25	—	1 52	—	—	—
Bienne . . .	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	6 45	—	—
Berne . . .	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	6 45	—	—
Bâle	5 15	—	7 10	10 —	—	3 28	—	—	—

Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz, midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— JEUDI 7 MAI 1885 —

Chaux-de-Fonds.

Théâtre. — Troupe allemande d'opéra. Direction Uttner, de Bâle. Jeudi 7, à 8 h. du soir. « Die lustigen Weiber von Windsor » (Les joyeuses commères de Windsor), opéra-comique en 3 actes, de Nicolaie.

Fanfare Montagnarde. — Répétition, jeudi 7, à 8 h. précises du soir, au local.

Café-Brasserie du Grenier. — Dernière représentation de prestidigitation du professeur Korinski, jeudi 7, dès 8 h. du soir.

Fanfare du Piquet. — Répétition, vendredi 8, à 8 h. du soir, au local.

Pompe N° 8. — Assemblée, vendredi 8, à 8 ¼ h. du soir, à l'Hôtel National.

Société de gymnastique d'hommes. — Assemblée des participants à la course, vendredi 8, à 8 ½ h. du soir, au Café Streiff.

Société d'agriculture. — Concours de district à la Sagne, samedi 9 mai.

L'Exposition d'Anvers. (*)

Anvers, 2 mai.

Ce qu'on a travaillé depuis quelques jours dans l'immense palais de l'Exposition universelle est indescriptible.

Avant-hier encore, c'était une exposition de caisses ; il semblait impossible que l'inauguration pût avoir lieu dans de bonnes conditions. Dès lors, les merveilles sont sorties de terre comme dans une féerie. Sous les vastes halles régnait une activité qui donnait le vertige ; une cohue d'ouvriers, d'entrepreneurs, de négociants de toutes les nations, de tous les langages et de tous les costumes, un bruit diabolique de marteaux et de cricks, coupé de temps à autre par le sifflet strident des locomotives pénétrant jusqu'au cœur du Palais. A chaque heure, une surprise nouvelle attendait les rares curieux autorisés à pénétrer dans le sanctuaire. La nuit, le travail ne s'interrompait pas. On déployait la même activité rendue plus fantastique encore par les reflets de la lumière électrique.

Aujourd'hui, l'Exposition a été inaugurée. Elle est loin d'être terminée. Il reste énormément à faire. Des semaines se passeront encore avant qu'on puisse se donner une idée exacte des trésors qui y sont amoncelés. Mais dès aujourd'hui, on peut prédire un succès éclatant à la grande entreprise de la métropole belge. Le nombre des exposants dépasse les prévisions les plus optimistes des membres du comité exécutif, et la renommée va amener à Anvers de toutes les parties du monde des foules, des foules, et encore des foules.

Quelle admirable cité ! La ville de Rubens, et l'un des plus grands ports du monde ! Des trésors artistiques incomparables, et un mouvement commercial et industriel prodigieux ! Toutes les gloires d'un passé éclatant, toutes les prospérités du présent, et toutes les espérances de l'avenir !

Anvers s'étend avec une rapidité qui tient du prodige. Depuis l'affranchissement de l'Escaut, en 1863, la ville s'est transformée. De superbes boulevards ont été créés, de nouveaux quartiers ont surgi là où il n'y avait que des déserts, une foule de monuments ont surgi, les bassins de l'Escaut ont reçu des installations sans rivales, qui ont englouti à elles seules plus de cent millions de francs ; le port est outillé comme aucun autre, avec ses immenses docks en fer, ses treuils hydrauliques et à vapeur, ses quais prodigieux ! C'est le seul port du monde où tous les navires puissent accoster, quel que soit leur tonnage.

Aussi, quel mouvement et quel vacarme ! quelle forêt de mâts, quelle profusion de navires, depuis les grands steamers, hauts comme des maisons à trois étages, jusqu'aux cabotiers, aux remorqueurs, aux treckschuit de toutes les formes, de tous les systèmes, de toute taille, de toute couleur, de tout pavillon ! L'administration éclairée de la ville a su réaliser ces prodiges en quintuplant les avantages sans exemple que la nature lui avait prodigués déjà, en lui donnant, à vingt lieues de la mer, un fleuve navigable et accessible aux plus grands navires.

*

C'est avant tout pour faire connaître et apprécier davantage son port qu'Anvers a organisé une exposition universelle. Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse une description, ne fût-ce que rudimentaire, de ce monde de merveilles. Pour apprendre à s'y conduire, il faut plusieurs jours ; pour s'en faire une idée nette, il faudrait des semaines, et c'est aujourd'hui seulement que les portes ont été ouvertes. Comme extérieur, le palais ne répond guère encore à la magistrale figure qu'en donnent les plans. Les phares et le portique ne sont encore que de vastes armatures métalliques. De grands panneaux décoratifs doivent faire un édifice splendide de ce qui n'est aujourd'hui qu'un immense bâtiment en planches couvrant 93,000 mètres carrés de terrain. L'extérieur donne aujourd'hui l'impression du grand, on devine l'harmonie des lignes, mais pour juger de l'effet architectural, il faudra attendre quelques jours encore.

Aujourd'hui, dès le matin, l'animation de l'antique cité flamande était énorme. A toutes les fenêtres le drapeau tricolore belge, rouge, jaune et noir, le drapeau d'Anvers, blanc et rouge, par-ci par-là le drapeau du Congo, le colossal royaume dont la couronne vient d'être confiée par le monde civilisé à son créateur Léopold II, bleu avec une étoile d'or. Une foule énorme.

Les trains de Bruxelles courent de quart d'heure en quart d'heure, jetant sur le pavé d'Anvers les foules des pays wallons. Les trains de Gand amènent les Flandres, ceux de Mæstricht, le Limbourg et la Prusse Rhénane, et ceux de Rotterdam, l'antique rivale, les provinces méridionales de la Hollande. Il n'est plus question, depuis bien des jours, de se caser à Anvers. Mais on est à cinquante minutes de chemin de fer de Bruxelles, quarante-quatre trains par jour circulent entre ces deux cités, et les chemins de fer belges sont si bon marché qu'on se console aisément de ce petit contre-temps.

Sur les grands boulevards, plus larges que ceux de Paris, le spectacle est splendide depuis dix heures du matin. On a fait un grand déploiement de troupes, et les uniformes belges, soit de l'armée, soit de la garde civique, sont d'une variété, d'une richesse, d'un luxe étonnants. C'est un éblouissement de panaches et de dorures sur plusieurs kilomètres. La haie se forme pour faire place au cortège royal qu'on attend.

(*A suivre.*)

(*) Nous empruntons ces lignes à la Correspondance particulière de la *Gazette de Lausanne*. — Réd.

Chronique Suisse.

Les procès de la Compagnie du Gothard. — Le tribunal fédéral, après plusieurs jours de délibérations, a prononcé son jugement dans le procès intenté par l'entrepreneur Caprioglio à la compagnie du Gothard, au sujet du règlement de compte des travaux de construction de la section Cadenazzo-Vera. L'entreprise réclamait de plus que les sommes allouées en paiement par la compagnie, 535,804 fr. 64 pour amélioration de prix et dédommagements. La compagnie n'admettait qu'une soulte de 4808 fr. 65.

Le tribunal a accordé à M. Caprioglio, outre ces 4808 fr. 65, 78,000 fr. avec intérêts au 5 p. cent courant depuis le 5 novembre 1882, tandis que les experts du tribunal avaient conclu au paiement de 195,726 fr. 22, avec un intérêt de 10 p. cent. La compagnie avait proposé en mai une transaction à l'amiable en offrant à l'entreprise 102,816 fr. 20. Maintenant la compagnie est arrivée au terme de ses règlements de compte avec tous les entrepreneurs, sauf la société de construction pour la section Fluelen-Gœschenen.

Si après avoir épuisé la liste de ses procès la Compagnie du Gothard ne devient pas sympathique au peuple suisse cela n'aura pas le don de nous étonner.

Les journalistes au Palais fédéral. — On écrit de Berne :

« Pour cette fois, l'ennemi est dans la place. Après mûres réflexions, comme on dit, la chancellerie a enfin accordé droit de cité, — pardon, de palais, — aux reporters, et ceux-ci ont été avisés aujourd'hui que, dorénavant, la salle n° 46 était à leur disposition. C'est là que s'opérera la distribution du Bulletin das séances du Conseil fédéral.

» Le journalisme monte ainsi d'un cran dans l'estime du Conseil. On dit que les huissiers sont enchantés de ne plus voir leur loge envahie par ces conspirateurs modernes. qui se servent de la plume comme on se servait du poignard au temps jadis. En attendant, je le répète, l'ennemi est dans la place. Il ne s'ensuit pas cependant que la presse sera mieux renseignée pour avoir ses entrées à la salle n° 46. »

Tir fédéral de Berne. — La 18me liste des dons d'honneur en faveur du tir fédéral ascende à 70,381 fr. Cette liste comprend un don d'honneur de fr. 3,210 de l'Assemblée fédérale, et un de fr. 200 de la compagnie des mousquetaires de Neuchâtel.

Ouvriers horlogers aux Etats-Unis.

Nous avons sous les yeux, dit le *Genevois*, une lettre datée de Brooklyn (New-York), 3 avril, adressée a M. le président de la Société des graveurs de Genève. Il résulte de cette lettre que pour pouvoir lutter contre les manufactures de boîtes de montres des Etats-Unis qui viennent de réduire les salaires de 25 à 33 %, les ouvriers monteurs de boîtes, guillocheurs, graveurs, faiseurs de secrets, etc., se sont formés en société

commune afin de protéger leurs intérêts respectifs. La lettre que nous analysons est signée par le secrétaire de l'association. D'après ce document, la fabrication de l'horlogerie souffre beaucoup aux Etats-Unis depuis deux ans ; les ouvriers qui restent occupés ne travaillent plus guère que trois jours par semaine et beaucoup sont sur le pavé. Les graveurs d'une manufacture de Brooklyn ont refusé de travailler aux prix qui leur étaient offerts et se sont mis en grève depuis le commencement de janvier. Malgré cette situation, de nouveaux ouvriers travaillant sur les diverses parties de la boîte arrivent d'Europe et contribuent à l'aggraver. Dans ces circonstances, le comité fait appel à l'esprit de solidarité des ouvriers, aux graveurs et guillocheurs particulièrement, pour les mettre en garde contre l'abaissement des salaires, rappelant à ces derniers que s'ils acceptaient les prix refusés par les grévistes, ils ne pourraient pas compter sur la sympathie de l'*association protectrice* qui comprend tous les ouvriers travaillant sur la boîte de montre aux Etats-Unis.

Nouvelles étrangères.

France. — A Paris, les ouvriers tailleurs ont tenu mardi une nouvelle réunion où, tout en persistant dans la résolution de continuer la grève, ils ont résolu de ne plus demander pour les apiéceurs qu'une augmentation de 2 francs par pièce et la suppression des essayages.

— On écrit de Nîmes :

« Le docteur Vigouroux, ancien juge de paix, est décédé mardi à la maison d'arrêt de notre ville, à la suite d'un accès de goutte très aigu. Il allait passer devant la cour d'assises du Gard, le 12 du courant, avec sa nièce Philomène Vigouroux, pour crimes d'infanticide. »

— *Les drames de l'adultère.* On mande de Dunkerque qu'un crime horrible a été commis à Quaëdypre (canton de Bergues). L'assassin, un nommé Vérippe, a étranglé le mari de sa maîtresse ; il a été arrêté, ainsi que la femme de sa victime, qui serait complice du meurtre.

A Cherbourg un crime analogue a eu lieu. Le nommé Dubost, surpris, par le mari, en flagrant délit d'adultère avec la femme Mulot, a tué celui-ci à coups de revolver.

L'assassin a été arrêté, ainsi que la femme Mulot.

Italie. — Mardi, on a célébré en Italie le vingt-cinquième anniversaire du départ de l'expédition des Mille pour Marsala.

La municipalité et l'Université de Gênes sont allés déposer des couronnes sur le monument érigé sur la place Guarto, où les Mille se sont embarqués à bord du *Piemonte-Lombardo* dans la nuit du 4 au 5 mai.

Espagne. — Mardi, à la séance de la Chambre des députés, M. Maxime Canovas, frère du président du conseil des ministres, a été frappé d'une attaque d'apoplexie après un discours qu'il venait de prononcer. La séance a été suspendue.

Les élections en Espagne

Le premier jour de l'élection municipale définitive à Madrid a été un triomphe pour l'opposition. Les candidats de la coalition républicaine ont obtenu 8,098 voix, les candidats officiels 4,871.

Mardi, plusieurs journaux libéraux de Madrid et de Barcelone ont été saisis.

En province, le gouvernement semble être plus heureux que dans la capitale.

Castelar a prononcé mardi soir au Cercle démocratique progressiste un grand discours qui avait pour thème l'union de tous les partis de l'opposition.

Une dépêche de Madrid, 6 mai, dit que le second jour de l'élection municipale à Madrid a donné 3,705 voix aux candidats de la coalition et 2,291 aux candidats ministériels.

Nouvelles financières

Petite bourse du soir. — Paris, 6 mai, 10 h. 50 soir :

3 %, 79.40. — 4 ½ %, 108.25. — Italien, 94.05. — Egypte, 324.37. — Banque ottomane, 535.62. — Rio, 238.75. — Hongrois, 79. — Très ferme.

— Grande hausse aux bourses de Saint-Pétersbourg et Moscou, les valeurs russes sont remontées de 3 à 4 roubles par jour.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — On écrit de la ville fédérale :

« Ces jours-ci, nous avons eu les conférences de M. le pasteur Bach, membre de l'association dirigée par Mme Butler, de Liverpool, et M. A. Humbert, de Neuchâtel. On sait qu'il s'agit de l'abolition de la police des mœurs ou de ce qu'on appelle la réglementation du vice. Le sujet est scabreux ; pourtant M. le pasteur Bach n'hésite pas à le traiter dans une conférence à laquelle il convie spécialement les femmes et les jeunes filles ! On se demande, non sans étonnement, si l'honorable pasteur se rend bien compte de ce qu'il fait. Causer avec des hommes sur une telle matière, passe encore ; mais avec des femmes et jeunes filles... c'est raide. Oh ! l'américanisme ! »

— Dans la nuit de lundi à mardi dernier, le nommé Emile Matter, de Perles, né en 1860, a été trouvé couché, en état d'ivresse, devant la poste à Boujean, près Bienne, et fut conduit à la salle de police pour y passer la nuit. Le lendemain, quand on voulut le remettre en liberté, on le trouva mort, couché sur la face. On croit qu'il a été frappé d'un coup d'apoplexie.

TESSIN. — On mande de Bellinzona que le roi de Wurtemberg est arrivé à Stresa avec toute sa cour ; il restera quinze jours sur les bords du lac Majeur.

Frontière française

Vougeaucourt. — Ces jours derniers un assassinat a été commis à Vougeaucourt. Un vieillard, nommé Fostel, a été assommé à coups de hache. Les auteurs présumés du crime ont été arrêtés hier, mercredi. A ce propos on écrit de Montbéliard au *Petit Comtois :*

« Hier, à trois heures du matin, cinq gendarmes ont arrêté à Bavans, village situé à sept kilomètres de Montbéliard, les auteurs présumés du crime de Vougeaucourt. Ils sont au nombre de trois : le père, nommé Fostel, parent de la victime, et ses deux fils, l'un âgé de vingt ans et l'autre de vingt-huit ans.

Les inculpés ont été conduits d'abord à Vougeaucourt, où le parquet s'est rendu par le train de huit heures ; à une heure et demie, ils ont été amenés à Montbéliard.

La nouvelle de cette arrestation s'était bien vite répandue dans la ville, et une foule considérable attendait leur arrivée.

L'attitude des trois hommes était ignoble : ils riaient et causaient très fort, en regardant la foule.

On a saisi sur eux différents objets qui serviront de pièces à conviction.

Il paraît que la victime avait fait un testament en faveur de Fostel père. On comprend dès lors que les armoires n'aient pas été fracturées. Les assassins n'avaient aucun intérêt à voler, puisque la mort de Fostel les mettait en possession de toute sa fortune. »

Chronique neuchâteloise.

*** *Buttes.* — Nous avons reçu de Buttes plusieurs correspondances concernant l'affaire Juvet et Dubois et la condamnation du premier. Ces lettres n'ayant entre elles aucune concordance, nous ne pouvons arriver à comprendre de quoi il s'agit. Au lieu de nous donner un récit clair et précis des faits, nos correspondants se livrent à de nombreux commentaires qui ne fournissent aucune lumière sur ce qui s'est passé. Ce qui nous surprend dans tout ceci, c'est que les honorables correspondants qui les premiers nous avaient

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 24

LES DEMI-DOTS

PAR

HIPPOLYTE AUDEVAL

« Malheureux aveugle, dit le banquier, tu ne vois donc pas que si tu te soutiens ce n'est qu'en t'appuyant sur moi. Je te communique une ombre de crédit, je te fais mouvoir; sans moi, si je ne tenais pas la ficelle, tu retomberais de tout ton poids, comme une marionnette inanimée. Tu me résistes, tu veux faire l'homme, mais songe donc que je tiens dans ma main ta destinée. Sache bien une chose: ou je serai ton gendre, ou tout sera fini entre nous.

— Tout est fini,» dit d'Héricet.

Il était résolu à rompre. La tutelle de Faury le gênait, le fatiguait. Se l'entendre reprocher acheva de le décider.

« Tu crois, dit-il, que ta garantie est nécessaire pour prouver que mon affaire est excellente; je te montrerai le contraire. J'irai trouver nos bailleurs de fonds. Ce n'est pas ta société qu'ils recherchent, ton voisinage; il n'est déjà pas si flatteur : c'est un bénéfice. Ils l'auront, assuré par moi et par l'évidence; ils ne me lâcheront pas. A présent, mon vieux, je ne te retiens plus.»

Cette lutte était pénible, ardente, impitoyable sous ses apparences de sécheresse. On ne sait pas combien certaines amitiés anciennes contiennent de haine; elles en renferment presque autant que les amours brisés. Ces deux hommes s'attaquaient par le cœur, par la vanité, par l'intérêt. Mais les leviers qu'ils employaient, glissaient, ne mordaient pas, s'ébréchaient au choc des passions qu'ils essayaient de soulever. Faury pesait avec force sur une domination antérieure, éprouvée, reconnue même par celui qui en était l'objet. D'Héricet, pour la première fois, méconnaissait ce pouvoir, s'y dérobait, et se relevait de toute la hauteur dont il s'était jusqu'alors abaissé. Il se vengeait, en ce seul instant, de dédains longtemps tolérés, d'une protection impatiemment subie. Faury, moralement, était à ses pieds. Il aurait pleuré, supplié, soumis son amour-propre, sa dignité et sa bourse à tous les sacrifices pour obtenir Ernestine. Mais d'Héricet avalait à pleine coupe l'orgueilleuse satisfaction de mépriser qui l'avait méprisé, et de répondre à son ami : Je ne veux pas de toi pour gendre. Il entrait donc un peu de mauvais sentiments dans les mobiles qui poussaient d'Héricet à faire le bonheur de sa fille en la mariant selon son goût; mais l'or, disent les chimistes, serait mou et inconsistant sans alliage.

Faury ne se méprit pas sur les pensées secrètes de son ami et devina que, pour le moment, sa cause était perdue. Le dépit et la rancune lui firent rechercher des compensations.

« Tu me congédies bien légèrement, dit-il; oublies-tu que tu me dois de l'argent ?

— Oublies-tu que je t'ai bâti plus de dix maisons, à Clignancourt, aux Champs Elysées, rue Moncey ?...

— C'est juste; il faut à l'architecte des honoraires.

— Non. Mais ne me tracasse pas sur ce que je te dois; tu n'es pas homme à placer à fonds perdus, et si nous comptions....

— Ce serait trop long. Adieu d'Héricet. Je souhaite que tu sois assez insouciant pour ne pas entendre les cris de ta conscience. Tu as bien des reproches à t'adresser, tu agis comme un mauvais père.

— Un mauvais père ! dit d'Héricet menaçant.

— Oui, un mauvais père. Tu choisis pour ta fille un misérable gratte-papier qu'elle sera forcée de planter là un beau matin. Elle suivra l'exemple de ta femme.

— Un mauvais père !» répéta d'Héricet hors de lui.

Puis, ouvrant la porte, il ajouta :

« Va-t'en, Faury, nous finirions par nous manger.»

En traversant la première pièce, le banquier jeta un regard de mépris sur une table nue.

« Appelle tes convives, dit-il, ton déjeuner est prêt.

— Oui, répliqua d'Héricet d'une voix sourde, je n'ai rien à mettre sous la dent et je te renvoie, toi qui pourrais te faire servir des perles en purée.»

V

L'énergie n'était pas une qualité normale de son caractère. Cet accès véhément le bouleversa de fond en comble, et d'Héricet rentra au salon pâle, défait, sans parole. Il se jeta sur un fauteuil d'un air abattu, consterné.

« J'ai peut-être été trop loin,» dit-il.

Chacun s'empressa autour de lui.

« Qu'as-tu ?» demanda Ernestine.

D'Héricet prit dans ses mains la tête de sa fille et la regarda longuement.

« Je ne pouvais, murmura-t-il, je ne pouvais pas la lui donner. Cet ange adoré n'appartiendra jamais qu'à un jeune homme. »

Mme de Morande, peu inquiète de l'agitation de son gendre, prit son mari à part, et lui dit :

« Faury aura cassé les vitres. Son mariage au faubourg Saint-Germain était une invention pour nous sonder. Je m'en doutais. D'Héricet s'est laissé prendre comme un benêt. Il va encore faire quelque folie. Veillons sur cette pauvre enfant.»

Ernestine restait auprès de son père, n'osant l'interroger.

Ces deux êtres s'aimaient tendrement.

« Mon père est si bon ! pensait souvent la jeune fille, pourquoi mes parents lui font-ils toujours froide mine ?»

Et par ce doux instinct si commun au cœur des femmes, elle s'était attachée de plus en plus à cet homme qu'elle voyait malheureux. D'Héricet, d'ailleurs, méritait cette tendresse. Il était prévenant, enjoué. Il avait cette grâce souriante et attractive qui séduit l'enfance, la jeunesse, et les met à l'aise.

(A suivre)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

donné connaissance de l'attentat dont M. Dubois avait été victime, — suivant leur dire, — ne donnent pas signe de vie maintenant que le jugement de cette affaire est, paraît-il, rendu.

Chronique locale.

⁂ *Séances de M. Scheler.* — La deuxième causerie de M. Scheler a eu un succès au moins égal à celui de la première. L'honorable conférencier a parlé du sens de l'ouïe, de la voix humaine et de la respiration ; il a donné des indications fort judicieuses et des conseils fort bons, fondés sur ses observations et son expérience de professeur. — La seconde partie de la séance comprenait d'abord quatre morceaux peignant l'amour paternel et filial ; soit dit sans flatterie, nous avons préféré celui de A. Scheler *(Le capitaine de vaisseau)* à celui de Sully Prudhomme, Eugène Manuel et Gustave Nadaud. Deux morceaux humoristiques ont très agréablement terminé cette instructive séance. *(Communiqué.)*

⁂ *Conseils de prud'hommes.* — La Préfecture de la Chaux-de-Fonds fait publier l'avis suivant :

« Les citoyens exerçant des professions industrielles et commerciales dans le cercle de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, patrons et ouvriers, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la création de Conseils de prud'hommes, sont priés de se rencontrer *samedi 16 mai, à 6 heures du soir,* à l'amphithéâtre du Collège primaire à la Chaux-de-Fonds, pour se mettre d'accord sur un point relatif à cette question.

Neuchâtel, le 4 mai 1885.

Au nom du Département de justice :
CORNAZ. »

⁂ *Concours agricole.* — Nous rappelons que le concours de district, organisé par la Société d'agriculture de la Chaux-de-Fonds, a lieu demain, samedi, à la Sagne.

Tous les amis de l'agriculture y sont cordialement invités.

Causerie scientifique.

Un décapité.

Les horreurs de la science signalées par M. Jean Passerat dans la *Ligue,* de Paris :

Claude Bernard disait que le médecin qui injecterait du sang dans la tête d'un décapité, immédiatement après l'exécution, assisterait à un spectacle stupéfiant et terrible. Il avait constaté, en effet, que la tête coupée d'un chien, posée sur une table cirée et entretenue de sang chaud par la transfusion, continuait de vivre pendant un certain temps. Quand on appelait le chien, ses yeux se tournaient du côté d'où venait l'appel.

Il y a quelques semaines un médecin militaire racontait, dans la *Revue scientifique,* que les décapités tonkinois, dont la tête est coupée par une lame très étroite, suivent des yeux avec une expression d'angoisse et de colère, ceux qui assistaient à leur supplice.

Enfin, les expériences faites sur la tête de Gamahut, et dans lesquelles on a vu les yeux et la bouche s'ouvrir et se fermer, attestent que, même dans les conditions d'expérience les plus défavorables à l'examen des phénomènes de la survie, cette survie persiste pendant un certain temps.

On se propose, à l'avenir, de faire ces expériences immédiatement après la décollation du criminel, à l'intérieur de la prison. Un physiologiste disait l'autre jour que si le larynx n'était pas entamé, on pourrait peut-être, à l'aide d'insufflations aériennes, entendre parler le décapité. Est-ce vrai ? En tout cas, c'est épouvantable. Que peut penser une tête coupée ?

Faits divers.

Un prix salé. — Deux personnes habitant le village de Schwarzhæusern, localité située au bord de l'Aar, district de Wangen, canton de Berne, ont été condamnées à 225 francs et aux frais pour avoir introduit en contrebande, du canton de Soleure, le sel nécessaire à leur consommation. Le sel est, paraît-il, meilleur marché dans le canton de Soleure que dans celui de Berne.

Pour cette fois, nos citoyens de Schwarzhæusern en trouveront le prix un peu salé !

Les roses d'Hérat. — La capitale de l'Afghanistan est célèbre par la beauté de ses femmes. Les chefs turcomans, qui, sous ce rapport, ne sont pas gâtés, considèrent Hérat comme le véritable marché des belles odalisques, comme le seul bazar de l'Asie centrale où se trouve un véritable choix de beautés. Les jeunes filles de la province d'Hérat sont désignées sous le nom de «Susennat-i-Hérat», les roses d'Hérat. Les prix en sont très élevés. A Téhéran, on prétend que, dans le harem du shah, un tiers des femmes sont des Afghanes de la province d'Hérat. Le roi des rois entretient même à Hérat un agent spécial, qui est chargé des achats des plus beaux sujets. Cette clef de l'Inde paraît, par conséquent, être aussi celle du paradis, et on comprend sans autre explication ce vieux proverbe afghan :

« L'ennemi peut aisément entrer à Hérat, mais difficilement il en peut sortir. »

OBSERVATOIRE FÉDÉRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE ZURICH

Vendredi 8 mai 1885 : Ciel nuageux. Pluie (neige) intermittente. Température fraîche. Vent de moyenne intensité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE)

au 6 mai.

Une minime dépression s'avance près des côtes de l'ouest, où le baromètre est descendu de 8 mm. Le vent est variable et faible sur la Manche et en Bretagne, fort du sud-ouest en Gascogne. La température monte sur tout l'est et le sud-ouest de l'Europe. En France, le régime pluvieux persistera avec température inférieure à la normale.

Dernier Courrier.

Genève, 7 mai. — La Chambre d'instruction s'est réunie hier pour statuer sur le mandat de dépôt à décerner contre la femme Lombardi. Elle a renvoyé l'affaire à samedi. L'état mental de l'accusée s'est plutôt aggravé.

Paris, 7 mai. — Les avis de Londres assurent qu'il n'est pas question d'une médiation avant l'arrivée de M. Stephen et d'un nouveau rapport du général Komaroff.

Le rappel de sir P. Lumsden à Londres est considéré comme un symptôme pacifique, toutefois il y a un sentiment d'inquiétude manifeste dans les cercles diplomatiques, par suite de l'attitude de l'Allemagne, qui n'a rien fait pour la guerre, mais rien non plus pour la paix et qui continue à garder une réserve énigmatique.

On confirme que les négociations pour la délimitation de la frontière reprendront probablement aujourd'hui.

Londres, 7 mai. — Le gouvernement a décidé d'adoucir le régime en vigueur contre les crimes politiques en Irlande.

— Le bruit court que le roi de Danemark a déclaré qu'il accepterait la médiation dans le conflit anglo-russe.

Choses et autres.

A la correctionnelle :

L'avocat. — Mon client est digne d'indulgence. Car il n'a pris que dix francs, et n'a pas touché au portefeuille qui contenait cinq mille francs.

(L'accusé éclate en larmes.)

Le président, touché. — Vous vous repentez ?

L'accusé. — Oui, de *n'avoir pas vu* le portefeuille.

Ephémérides, 1885

Jeudi 7 mai : Lev. du sol. 4 h. 32 ; couch. 7 h. 21.
1612. — Mort de Guilliman, historien fribourgeois.
Vendredi 8 mai : Lev. du sol. 4 h. 31, couch. 7 h. 23.
1184. — Traité de paix entre l'évêque et les Lausannois.

SITUATION HEBDOMADAIRE
des banques d'émission suisses en 1885.

ÉTAT AU	CIRCULATION	EN CAISSE LÉG.
25 Avril	124,351,180	69,089,780 —
2 Mai	129,829,510	70,199,130 53

A NEUCHATEL.
L'IMPARTIAL est en vente au
KIOSQUE à JOURNAUX
près l'Hôtel-de-Ville
5 cent. — LE NUMÉRO — **5** cent.

Dans l'intérêt de tous les parents je saisis l'occasion de recommander le **collier électro-moteur** de Messieurs Gehrig frères à Berlin, Besselstrasse 16, comme le meilleur et le plus sûr moyen pour faciliter la dentition des enfants; aussi mon petit-fils, atteint dans sa dentition par une fièvre violente, fut délivré par l'emploi du collier en question déjà après 12 heures de toute fièvre et de tout malaise. Les gencives, auparavant si gonflées et enflammées furent bientôt percées par les dents et toute crainte sérieuse fut rapidement écartée.
Mme. de Lühmann.
Stolzenburg près Lœcknitz, le 1. Février 1860.
Dépôt général pour la Suisse Romande chez M. J. V. QUILLERET, rue Neuve 16. — En vente chez M. W. BECH pharmacien, Place Neuve. (Chaux-de-Fonds.) 2328

Imp. A. COURVOISIER — Chaux-de-Fonds

Changement de domicile.
Le domicile de Monsieur
HENRI WUILLEUMIER
est transféré
14, Rue du Stand, 14
Rhabillages de pivots prompts et soignés. 2284-1

Foin à vendre
On offre à vendre, **pour distaire,** environ 50 toises de bon foin.
S'adresser pour le voir à M. Stanislas Vurpillat, Boulevard de la Capitaine N° 4, et pour traiter à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue de la Paix, N° 21. 2359-3

A VENDRE
deux machines à nickeler
très peu usagées, remises à neuf et garanties, au prix de 200 et 250 francs au comptant.
S'adresser à M. **J. Schaad,** mécanicien, rue des Arts 29. 2345-3

EXPOSITION D'AVICULTURE
à Neuchâtel
les 14, 15, 16 et 17 Mai 1885
— Volailles, pigeons, lapins, oiseaux chanteurs —
(H 117 N) Matériel d'élevage.
DÉTAIL AUX AFFICHES 2198-2

A louer
Sont à louer immédiatement :
2 logements à 3 pièces.
1 pignon.
1 chantier avec un jardin.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2225-1

Horlogerie.
Pour cause d'âge et position faite, on offre à remettre, dans le plus bel emplacement de Lausanne, un magasin renommé d'horlogerie et fournitures, pendules, bijouterie, avec agencement et excellente clientèle. Bail, affaires et bénéfices assurés. — S'adresser à **Louis Secretan,** place St-François, Lausanne (P 2283 L) 2264-2

Une personne bien recommandable, demeurant aux Hauts-Geneveys, **prendrait un jeune enfant en pension.**
Pour renseignements s'adresser rue des Terreaux 23, au second. 2255-1

AVIS
Une demoiselle allemande, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place comme **demoiselle de magasin.** — Prétentions modestes.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2237-1

A vendre une **ÉTUVE pour RÉGLER** à la température.
Prix avantageux. — S'adresser chez Mme Weiss, rue des Fleurs, 13. 2353 3

On offre à vendre
Un lot bien assorti de chemises pour messieurs et enfants.
Une étagère, une console, divers tableaux. deux beaux chapeaux pour dames.
Visites, manteaux, habillements pour messieurs.
Tours de lits avec ciels et différents autres articles dont on supprime le détail.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2294-1

Changement de domicile
A dater de ce jour
- L'ATELIER de Messieurs -
ROBERT & CANDAUX
monteurs de boîtes or
est transféré 2339-3
10, Rue du Collège, 10

A LA LIBRAIRIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1
Véritable Eau de Cologne
de Jean Marie Farina.
Flacons à 75 cent. et fr. 1»50.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE D'HOMMES

CHAUX-DE-FONDS

– Course à la Vallée de la Loue –

Dimanche 10 Mai 1885.

ASSEMBLÉE des participants, **vendredi 8 mai** 1885, à 8 ½ heures du soir, au Café STREIFF. 2393-2

Conseils de prud'hommes.

Les citoyens exerçant des professions industrielles et commerciales dans le Cercle de la Justice de Paix de la Chaux-de-Fonds, patrons et ouvriers, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la création de Conseils de prud'hommes sont priés de se rencontrer **Samedi 16 Mai, à 6 heures du soir, à l'Amphithéâtre** du Collège primaire à la Chaux-de-Fonds, pour se mettre d'accord sur un point relatif à cette question.

Neuchâtel, le 4 Mai 1885.

Au nom du Département de Justice:

2386-2 **CORNAZ.**

Charcuterie ARNOLD WIDMER

13, Rue du Puits. 13

Veau, première qualité

à 60 ct. le ½ kilo. 2380-3

EMPRUNT. On demande à emprunter **4 à 6000 francs,** contre bonne garantie hypothécaire.

Adresser les offres sous initiales A. B. N° 100, poste restante Chaux-de Fonds. 2391-3

Enchères publiques

Mercredi 20 Mai, à 10 heures du matin, sous le couvert municipal, seront vendus les numéros échus de l'Agence de Prêts sur Gages.

2390-3 **R. Schneider-Æbi.**

DÉPOT DE LA

Fabrique d'assortiments à ancre

en tous genres 2369-3

A. ANDEREGG-BUCK fils

Rue de la Charrière 27

chez M. **Charles FATH,** magasin de fournitures d'horlogerie, **rue du Grenier 6.**

Mise au concours

Le Poste **d'Instructeur tambour** du corps des cadets de la Chaux de Fonds est mis au concours. 2366-3

Adresser les offres jusqu'au **15** courant, à M. LÉON DUBOIS, rue St-Pierre 14, chez lequel le cahier des charges est déposé.

Gymnastique hygiénique

Leçons pour hommes et enfants, à domicile ou au local, du **professeur breveté**

E. GUYOT

Se faire inscrire jusqu'au 1er Juin prochain, rue du Progrès 8, au magasin de musique de M. Beck, ou au Kiosque littéraire. — Leçons spéciales **pour jeunes filles.** 2383-10

M. A. Spichiger

79, Rue du Parc, 79

se recommande à MM. les fabricants et patrons graveurs et guillocheurs pour le **guilloché** de toute espèce de **carrures.**

Il demande un bon **ouvrier graveur,** si possible sachant tracer et finir, et donnera la préférence à un célibataire auquel il pourrait louer une chambre. 2376-2

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 10 Mai 1885

dès 7 ½ heures du soir

SOIREE dansante

Orchestre de Gibraltar. 2375-2

A vendre **un régulateur** de comptoir, très soigné.

A la même adresse on demande à acheter une **poussette.** – S'adresser à M. Alexis Marchand, rue de la Demoiselle 16. 2302-5

MONITEUR DE LA BIJOUTERIE ET DE L'HORLOGERIE

Paraissant tous les Lundis

Seul organe français traitant spécialement du commerce et des industries qui se rattachent aux métaux précieux. Correspondances de tous les pays; marchés des diamants et pierres précieuses; cours de l'or, de l'argent et des monnaies; commerce, industrie; sociétés, faillites, etc.

BUREAUX : 1, RUE AUX OURS, PARIS

ABONNEMENTS : FRANCE, 12 fr. — ÉTRANGER, 14 fr.

On s'abonne sans frais aux Bureaux d'administration de l'IMPARTIAL rue du Marché, 1, Chaux-de-Fonds. 2387-1

Mise à Ban

Ensuite de permission obtenue, Monsieur Jean SCHALLER fait mettre à ban, pour toute l'année, le pré qu'il tient en amodiation de Madame ANDRÉ, aux Cornes Morel, aux abords de la grande route.

Défense formelle est faite d'y pratiquer des sentiers et d'endommager les barrières. Les contrevenants seront dénoncés et punis selon la loi.

Chaux-de-Fonds, le 6 Mai 1885.

Publication permise,

2365-1 *Le Juge de Paix :*

ULYSSE DUBOIS.

On peut se procurer les jours de marché

des œufs à 70 ct. la douzaine

auprès de M. **Hunziker,** devant le Bazar Parisien. 2395-3

AVIS

Pour cause de fin de bail on offre à vendre ou à louer les deux bien-fonds contigus tenus par Monsieur Edouard-Henri Sandoz, au Bas-Monsieur près de la Chaux-de-Fonds.

Ces immeubles joûtent la route cantonale. Entrée en jouissance à volonté.

Pour traiter s'adresser à Monsieur Adolphe Jacot-Guillarmod, avocat et notaire au Locle.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à ce dernier ou à Monsieur Edouard-Henri Sandoz, qui indiquera aussi les conditions. 2352-4

Un comptable expérimenté

muni de bonnes références, cherche une place. — S'adresser, sous chiffre **350,** au bureau de l'IMPARTIAL. 2358-3

Chaussures.

M. **Jean BALTERA,** maître cordonnier, **rue de l'Industrie 23,** annonce au public qu'il a reçu un **grand choix de chaussures** en tous genres, pour messieurs, dames et enfants, à des prix très avantageux.

Il se charge toujours de la fabrication de chaussures sur mesure, assurant les personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites sous tous les rapports. 2346-4

Une demoiselle de toute moralité ayant fait des études spéciales à la Maternité de Berne, se recommande aux dames de la localité comme **releveuse de couches** ou **garde-malade.** — S'adresser à M. Amez-Droz, docteur, où à Marie Schmidt, chez M. Jacot, Hôtel-de-Ville 33. 2370-3

On demande des **démontages** et **remontages** de pièces à clef et à remontoir.

S'adresser rue de la Demoiselle 12, au premier étage. 2389-3

Un commis disposant de quelques heures par jour, demande de l'occupation, soit dans un bureau, soit à la maison. Correspondance allemande et française. Prétentions modestes. — S'adresser aux initiales A. N., au bureau de l'IMPARTIAL. 2373-3

Une fille recommandable, connaissant bien tous les travaux d'un ménage, désire trouver, pour le mois de Juin, une place où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2372-3

Une personne expérimentée dans la partie du réglage Breguet et plat, ayant l'habitude de retoucher et pouvant au besoin s'occuper de quelques travaux de bureau, désire entrer dans un comptoir ou fabrique d'horlogerie.

S'adresser aux initiales J. B., au bureau de l'IMPARTIAL. 2325-2

Un jeune homme connaissant l'échappement, cherche une place de **pivoteur** ou **acheveur** ou assujetti repasseur et remonteur.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2304-1

Un jeune garçon sachant faire les repassages et les échappements ancre et cylindre, désirerait trouver une place pour apprendre les démontages et remontages. — Facilité d'arrangements. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2256-1

Polisseuse. Une jeune ouvrière polisseuse de cuvettes, désirant se perfectionner, demande pour de suite une place d'assujettie,

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2268-1

Emailleur. On demande un ouvrier bien au courant de la partie, ainsi qu'un bon **dégrossisseur.**

Déposer les offres, aux initiales L. P., au bureau de l'IMPARTIAL. 2381-3

On demande de suite une **assujettie et une apprentie peintre en cadrans.** Cette dernière serait nourrie et logée chez ses maîtres. — S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée. 2371-3

Fille. On demande une fille pour aider dans un ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser rue de la Serre 35 A, au rez-de-chaussée. 2367-3

On demande **un jeune garçon** de toute moralité pouvant disposer de quelques heures par jour, pour faire des commissions. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2314-2

Jeune fille. On demande, pour le courant du mois, une jeune fille de toute moralité, pour **sommelière.** On donnerait la préférence à une personne connaissant le service.

A la même adresse on offre à louer, à des messieurs, un joli **cabinet** meublé, indépendant, au soleil levant.

S'adresser rue de la Balance 17, au premier étage. 2313-2

Un jeune homme est demandé comme **volontaire** dans une maison d'horlogerie de Chaux-de-Fonds. Rétribution après quelques mois d'essai. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2274-1

Polisseuses. On demande de suite une polisseuse de boîtes argent et une polisseuse de fonds.

S'adresser Place d'armes 20 A, au rez-de-chaussée. 2269-1

Apprenties. On demande deux apprenties **tailleuses.**– S'adresser rue du Parc, 65, au rez-de-chaussée. 2272-1

Repasseur. On demande un bon **assujetti repasseur.**

S'adresser rue Neuve N° 16, au troisième étage. 2258-1

Chambre. **A remettre une chambre meublée, indépendante, exposée au soleil et à proximité du Collège primaire, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 23, au 2d étage.** 2379-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre **non meublée.**

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2382-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur de toute moralité. — S'adresser chez Mme Richard, rue du Grenier 2. 2385-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée.

S'adresser rue de la Paix 63, au rez-de-chaussée. 2388-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adr. rue de la Demoiselle 23, au premier. 2374-3

Pour St-Jean ou St-Martin 1885, à louer à Neuchâtel, entre ville et gare, un **appartement de 5 ou 7 pièces,** suivant convenance, grand balcon et dépendances; eau et gaz. Belle situation. — S'adresser, pour visiter et traiter, à M. Julien Rossiaud, Etude du notaire Junier, rue du Musée 6, Neuchâtel. 1929-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante et au soleil levant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2322-2

Chambre. A louer une jolie chambre à 2 fenêtres, bien meublée, située au soleil levant, rue Léopold-Robert, près de l'Hôtel des Postes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2326-2

Appartement. A louer, pour St-Martin 1885, un bel appartement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser rue de l'Industrie 26, chez M. H.-L. Bourquin, ou au magasin Mathey-Junod, rue Léopold Robert 11. 2318-2

Magasin. A louer un magasin situé au centre du village; il pourrait au besoin être utilisé comme bureau, salon de coiffure, etc. — S'adresser rue du Versoix 3. 2320-2

Logement. A louer, pour St-Martin 1885, un logement de trois pièces, avec corridor et dépendances, situé au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2317-2

Cabinet **A louer** de suite à un ou deux messieurs, un joli cabinet meublé, situé au soleil. Prix raisonnable. — S'adresser chez M. Ernest Droz, Place-d'Armes, 14 A, au second. 2276-1

Logement. Un petit ménage tranquille et sans enfants **demande à louer,** pour le mois de Juin, un petit logement d'une ou deux pièces avec dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2316-2

Charrette. On demande à acheter une charrette à 2 ou 4 roues, chez Jean Strübin, sous l'hôtel de l'Aigle, Chaux de-Fonds. 2392-3

Jumelle. On demande à acheter d'occasion une **bonne jumelle marine ou campagne.** — Déposer les offres avec indication du prix, au bureau de l'IMPARTIAL. 2384-6

Canapé. A vendre un canapé bien conservé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2368-3

A vendre Un lit complet, une paillasse à ressorts, un matelas, une table de nuit, une commode, une étagère, un régulateur. — S'adresser à M. Veissmüller, rue de l'Industrie, 17. 2275-1

Burin-fixe. On demande à acheter un bon burin-fixe.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2303-1

Poussette. A vendre une poussette bien conservée.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2257-1

A vendre. Pour cause de départ, il reste encore à vendre, des glaces, 2 lavabos, 3 pendules de Vienne, 2 lits complets et des draps de lit.

S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée, à droite. 2265-2

Messieurs les membres de la **Compagnie de la Croix-d'or** sont priés d'assister, **Vendredi 8 Mai** 1885, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de

Alice Matile

fille de Monsieur ALBERT MATILE, leur excapitaine. — Domicile mortuaire: Rue du Parc 84. 2378-1

Les membres de la **Société d'Emulation** sont invités à assister, **Vendredi 8 Mai,** à 1 heure après midi, au convoi funèbre de **Alice Matile,** fille de Monsieur ALBERT MATILE, leur collègue. 2377-1

Domicile mortuaire: Rue du Parc 84.

Les membres de « **la Solidarité** » sont invités à assister Vendredi 8 Mai à une heure après-midi, au convoi funèbre de **Alice Matile** fille de M. **Albert Matile,** leur collègue. 2394-1

Domicile mortuaire : Rue du Parc, 84.

Les amis et connaissances de Monsieur **Jules-Philippe Guillaume-Gentil** et de sa famille, sont invités à assister vendredi 8 mai, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de leur chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, et tante, Madame veuve

Lucie Guillaume-Gentil née Dubois

décédée le 5 courant, à l'âge de 49 ans 5 mois. 2363-1

Domicile mortuaire : rue des Fleurs, 15.

MM. les membres de la **Société de tir l'Helvétie** sont priés d'assister au convoi funèbre de Madame **Lucie Guillaume-Gentil** née **Dubois,** mère de Messieurs PHILIPPE et ARMAND GENTIL, leurs collègues. — L'enterrement aura lieu Vendredi 8 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue des Fleurs 15.

2396-1 LE COMITÉ.